



ECGB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sciences économiques et les sciences de gestion sont deux disciplines centrées sur la dimension économique de la société. Les sciences économiques cherchent à comprendre le fonctionnement de l'économie dans sa globalité. Elles analysent les mécanismes qui organisent les échanges entre les individus, les entreprises, privées ou publiques, l'état, les pays. En particulier, elles étudient le fonctionnement des différents marchés sur lesquels se déroulent ces échanges : marchés financiers, marchés du travail, marchés internationaux... Les sciences de gestion adoptent le point de vue particulier des organisations actives à l'intérieur du système économique, qu'il agisse des entreprises ou des administrations.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion sur le site de Saint-Louis - Bruxelles, au centre de Bruxelles (proximité métro Botanique et Rogier) vous offre la possibilité de découvrir les deux démarches au sein d'une même filière de formation. C'est donc en toute connaissance de cause, en fonction de vos goûts et compétences que vous vous orienterez vers l'économie ou la gestion au niveau du master.

Votre profil

Le bachelier en sciences économiques et de gestion est fait pour vous si...

- vous êtes intéressé-e dans le monde des entreprises ;
- vous désirez comprendre le fonctionnement de la bourse ;
- vous désirez développer votre esprit critique, vos capacités de d'analyse d'informations économiques ;
- vous recherchez une formation étendue qui vous offre des débouchés multiples.

Votre futur job

La formation en sciences économiques et de gestion se déroule en deux cycles : le programme de bachelier en 3 ans et le programme de master en 1 ou 2 ans. Au terme du master en sciences économiques ou de gestion, les débouchés sont nombreux et variés :

- Nombreuses fonctions de gestion dans les entreprises privées (industrie ou services) : organisation et gestion de la production, gestion financière, marketing, gestion des ressources humaines;
- Consultance et bureaux d'études;
- Institutions bancaires et financières, nationales et internationales, publiques ou privées;
- Fonction de management dans les administrations et entreprises publiques;
- Fonction d'analyste ou de conseiller-ère dans l'administration publique, les partis politiques, les cabinets ministériels;
- Enseignement et recherche scientifique.

Votre programme

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion est constitué d'enseignements qui peuvent être classés en 6 catégories :

1. Economie
2. Gestion
3. Droit
4. Informatique et méthodes quantitatives
5. Sciences humaines et sociales
6. Langues

La part du programme annuel réservée aux enseignements en économie et en gestion est progressivement plus importante.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. économiques et de gestion\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. écon. et de gestion\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo-slb@uclouvain.be.

ECGB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion**

- Acquérir progressivement une capacité de modélisation des phénomènes économiques
- Acquérir progressivement une maîtrise des domaines fondamentaux de la gestion
Ensemble des UE de BAS 1 et 2 dans le domaine de l'économie et de la gestion
- Capacité à analyser des problématiques concrètes dans les domaines de l'économie et de la gestion
Les UE d'Economie 1, 2, l'UE d'Economie publique dont une partie des heures magistrales et/ou des TP est consacrée à cet apprentissage. L'UE Simulation de gestion - jeu d'entreprise.
- Développer une réflexion rigoureuse sur les dimension éthiques et politiques de l'analyse économique
UE du BAS 3 dans le domaine de l'économie, dans leur dimension réflexive

- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaires à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion.**

- Recourir à la formalisation mathématique des problèmes économiques et sociaux
- Mobiliser des outils mathématiques et statistiques pour résoudre des problèmes économiques et de gestion.
Ensemble des UE proposées dans le domaine des mathématiques et de la statistique
- Maîtriser les bases du fonctionnement de logiciels informatiques et être capable de formaliser des problèmes simples sous forme algorithmique
Ensemble des UE dans le domaine de l'informatique
- Produire un raisonnement abstrait par l'utilisation d'un langage formalisé et adopter une attitude réflexive par rapport à cette formalisation
Ensemble des cours du domaine des méthodes quantitatives

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à l'économie et à la gestion.

- **Maîtriser de manière active un socle de savoirs dans les sciences humaines, juridiques et sociales indispensables pour analyser les problématiques dans les domaines économiques et de la gestion.**

- Connaissance des grands courants de pensée qui fondent les sciences sociales et humaines
UE aux choix parmi philosophie, histoire, sociologie, science politique, science de la communication; UE de droit
- Capacité à mettre en lien les diverses compétences disciplinaires et à en dégager les complémentarités
UE d'ouverture interdisciplinaire: Ethics and the Economy, Economic History, Questions spéciales de droit économique

III. Se former à la démarche scientifique

- **Démontrer une rigueur de travail et d'analyse.**
- **Etre capable de confronter de façon critique les savoirs acquis à des situations réelles.**
- **Mettre en Œuvre une démarche universitaire d'approche du savoir à travers notamment la maîtrise des méthodes et outils de recherche documentaire.**

- Mobiliser les modèles développés dans les cours magistraux pour résoudre des problèmes concrets
AA de travaux pratiques associées aux UE en économie, gestion, économétrie
- Manipuler et présenter des données quantitatives pour illustrer des phénomènes économiques et sociaux
AA des travaux pratiques dans le domaine de la statistique, AA empiriques des UE Economie 2 et Economie Publique
- Adopter une attitude réflexive face à la théorie et développer une capacité de lecture critique et d'analyse de textes scientifiques
Histoire de la pensée économique, Ethics and the Economy, , Economic History, cours avancés en économie de BAS 3, UE Economie: perspective interdisciplinaire

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.**

- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique ;
- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale.
AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; l'UE Simulation de gestion – jeu d'entreprise
- Compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais
- Capacité à soutenir une conversation courante ou spécialisée (domaines des sciences sociales et humaines) dans ces deux langues ;
- Comprendre, étudier et restituer un enseignement théorique dans ces deux langues ;
Ensemble des UE en NL et EN des BAS 1,2,3; Cours die et de gqier 2ig de sa] TJ / traD de Bes ;

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BECGE1322	Marketing	Julie Masset	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	
⌘ EKULB1320	Marketing		EN [q1] [52h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1213	Analyse des états financiers 🟡	Yves De Rongé	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1214	Management humain	Laurent Taskin	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1320	Management et stratégie 🟡	Isabelle Callens Pierre Hermant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
○ BECGE1327	Corporate Finance 🟡	Anouk Claes	EN [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐			x
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise 🟡	Alexandre Girard	FR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BNEER1181	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.) Luc De Pauw Nadine Kayobotsi Arzu Tatli	NL [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	x		
○ BANGL1291	Anglais II	Milena Fontana Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier Madeline Riordan Tanja Temmerman (coord.)	EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BNEER1281	Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BANGL1391	Anglais III	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier	EN [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x
○ BNEER1381	Néerlandais III <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i>	Astrid De Munter Barbara Fraipont	NL [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x

○ Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir des unités d'enseignement optionnelles pour 15 crédits.

⌘ BECGE1340	Economic history	Jean Lacroix Kim Oosterlinck	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⌘ BECGE1233	Théorie des jeux	Ana Mauleon	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
⌘						

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BECGE1320	Management et stratégie	Isabelle Callens Pierre Hermant	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x	x
☒ BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x	x
○ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
☒ BECGE1214	Management humain	Laurent Taskin	EN [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			x
☒ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ BECGE1217	Microeconomics	Koen Declercq	103 [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	
----------------	----------------	---------------	----------------------------------	--

○ BECGE1211

Bloc

annuel

1 2 3

○ **Contenu de la formation :**○ **Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication**

Ce programme standardisé de bachelier supplémentaire est susceptible d'être adapté en fonction du parcours individuel de l'étudiant-e.

Toutes ces unités d'enseignement sont spécifiquement requises pour obtenir le grade de bachelier en sciences économiques et de gestion.

Remarques :

- Les unités d'enseignement suivies dans le cadre du programme de bachelier supplémentaire NE PEUVENT PAS intervenir dans le programme de bachelier principal en information et communication excepté Statistique descriptive et probabilités (toutes les majeures) et Marketing (majeure trilingue).

- Total du nombre de crédits inscrits au programme du bachelier supplémentaire : entre 77 et 86 crédits.

○ **Informatique et méthodes quantitatives**

○ BECGE1130	Mathématiques pour l'économie et la gestion I	Koen Declercq	EC [q1] [30h+22.5h] [4 Crédits]	X	X	X
○ BECGE1232	Statistique appliquée	Cédric Heuchenne	EC [q1] [45h+22.5h] [6 Crédits]	X	X	X
○ BECGE1131	Mathématiques pour l'économie et la gestion II	Cédric Heuchenne	EC [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X	X	X
○ BECGE1132	Statistique descriptive et probabilités <i>Statistique descriptive et probabilités peut remplacer l'unité d'enseignement de POLS1233 Méthodes quantitatives II : Statistique dans le 2me bloc annuel standardisé en COMU.</i>	Nathan Uyttendaele	EC [q2] [30h+22.5h] [4 Crédits]	X	X	X

○ **Économie**○ **Choix d'une unité d'enseignement parmi :**

⌘ BECGE1210	Microéconomie	Xavier Wauthy	EC [q1] [45h+15h] [6 Crédits]	X	X	X
⌘ BECGE1217	Microeconomics	Koen Declercq	EC [q1] [45h+15h] [6 Crédits]	X	X	X
○ BECGE1211	Macroéconomie	Jean-François Fagnart	EC [q2] [45h+15h] [6 Crédits]	X	X	X

Bloc

annuel

1 2 3

⌘ BECGE1117	Inleiding tot financiële markten	Alain Praet	15 [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	X	X
----------------	----------------------------------	-------------	---------------------------------	---	---	---

O Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⌘ BECGE1214	Management humain	Laurent Taskin	15 [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	15 [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

Tableau des prérequis

BANGL1291	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1191
	• BANGL1191 - Anglais I
BANGL1391	"Anglais III" a comme prérequis BANGL1291
	• BANGL1291 - Anglais II
BDROI1272	"Questions spéciales de droit économique" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1210	"Microéconomie" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1211	"Macroéconomie" a comme prérequis BECGE1111
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1212	"Economie publique" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1213	"Analyse des états financiers" a comme prérequis BECGE1112
	• BECGE1112 - Fondements de la comptabilité
BECGE1231	"Mathématiques pour l'économie et la gestion III" a comme prérequis BECGE1131
	• BECGE1131 - Mathématiques pour l'économie et la gestion II
BECGE1232	"Statistique appliquée" a comme prérequis BECGE1132
	• BECGE1132 - Statistique descriptive et probabilités
BECGE1233	"Théorie des jeux" a comme prérequis BECGE1231
	• BECGE1231 - Mathématiques pour l'économie et la gestion III
BECGE1311	"Economie industrielle" a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1313	

- BECGE1211 - [Macroéconomie](#)

BECGE1316 "[Ethique et économie](#)" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111

- BECGE1110 - [Economie I](#)
- BECGE1111 - [Economie II](#)

BECGE1317 "[European Economics](#)" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111

- BECGE1110 - [Economie I](#)
- BECGE1111 - [Economie II](#)

BECGE1318 "[Analyse critique des organisations et des marchés](#)" a comme prérequis BECGE1211

- BECGE1211 - [Macroéconomie](#)

BECGE1320 "[Management et stratégie](#)" a comme prérequis BECGE1322 OU EKULB1320

- BECGE1322 - [Marketing](#)
- EKULB1320 - [Marketing](#)

⌘ BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche Victor Wiard (supplée Geoffroy Patriarche)	PS [q1] [30h +6h] [5 Crédits]
⌘ BESPO1163	Philosophie	Valérie Aucouturier	PS [q2] [30h] [5 Crédits]

o Informatique et méthodes quantitatives

○ BECGE1130	Mathématiques pour l'économie et la gestion I	Koen Declercq	PS [q1] [30h +22.5h] [4 Crédits]
○ BECGE1131	Mathématiques pour l'économie et la gestion II	Cédric Heuchenne	PS [q2] [30h +30h] [5 Crédits]
	Statistique descriptive et probabilités	Nathan Uyttendaele	PS [q2] [30h +22.5h] [4 Crédits]



ECGB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Économie

● BECGE1210	Microéconomie ■	Xavier Wauthy	
-------------	-----------------	---------------	--

o Langues

ECGB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Économie

○ BECGE1311	Economie industrielle ■	Gilles Grandjean	
-------------	-------------------------	------------------	--

o Gestion



⊗ BECGE1233	Théorie des jeux	Ana Mauleon	ES [q1] [30h] +15h [5 Crédits]
⊗ BECGE1313	Economie de l'environnement	Bertrand Hamaide	ES [q1] [30h] [5 Crédits]
⊗ EKULB1331	Europese Instellingen		NL [q1] [26h] [3 Crédits]
⊗ EKULB1332	International Business		ES [q1] [26h] [3 Crédits]

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1321	Théorie des organisations	Karine Dejean	ES [q1] [30h] [5 Crédits]
⊗ BECGE1326	Mens en organisatie	Ludo Struyven	

ECGB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- q16v0000 le Conseil supére.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au

Mandat(se) responsable au lundi de son programme :

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a accès à d'autres masters moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. Si l'étudiant-e n'a pas acquis les matières prérequisées pour le master visé, il-elle devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômé-es bacheliers UCLouvain, citons :

- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La demande de lundi au jeudi, de 10h à 12h30 (Louvain-la-Neuve) 214.88000488 Tm [doit être introduite le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante